



Avis du bureau de la CLE relatif au dossier de déclaration au titre du Code de l'Environnement pour la création d'aménagements hydrauliques « Hameau des Portes », « Rue du Clos Prétot » et « Hameau de la Gripperie » sur la commune de Bernières

« Le président de la CLE est sollicité au titre de l'article R.181-22 du code de l'environnement pour rendre un avis sur le projet de création d'aménagements hydrauliques « Hameau des Portes », « Rue du Clos Prétot » et « Hameau de la Gripperie » sur la commune de Bernières. En effet, ce dossier concerne les enjeux suivants du SAGE :

- Enjeu 2 du SAGE « maîtriser les ruissellements et lutter contre les inondations »,
- Enjeu 3 du SAGE « améliorer la qualité des eaux souterraines et de l'eau potable ».

Dans le cadre de ses compétences en matière de lutte contre les inondations et de protection des biens et des personnes, Caux Seine agglo souhaite réduire les problèmes d'inondations localisés « Hameau des Portes », « Rue du Clos Prétot » et « Hameau de la Gripperie » sur la commune de Bernières. Ce projet, pour lequel le bureau d'études ECOTONE est missionné en tant que maître d'œuvre, fait suite au Schéma de Gestion des Eaux Pluviales réalisé en 2014 par le bureau d'études INGETEC.

En réponse aux problématiques hydrauliques de ce secteur, le programme travaux comprend 5 ouvrages structurants :

- Barrage enherbé Ouvrage 01 (Hameau Les Portes),
- Barrage enherbé Ouvrage 02 (Hameau Les Portes),
- Noue à redents Ouvrage 03 (Rue du Clos Prétot),
- Mare tampon Ouvrage 04 (Rue du Clos Prétot),
- Barrage enherbé Ouvrage Aval B12 (Hameau La Gripperie).

Ces travaux permettront de :

- De gérer les ruissellements sur plus de 112 ha (soit 0,11 km²),
- Pour un volume global tamponné de l'ordre de 11 730 m³.

Les enjeux du projet sont multiples, et concernent notamment la protection :

- des biens et des personnes,
- de la ressource en eau (exploitée et exploitable),
- et des milieux aquatiques.

La mise en place d'un ensemble cohérent d'aménagements hydrauliques sur l'ensemble de la commune de BERNIERES, composé de 5 ouvrages structurants et leurs travaux connexes, a pour vocation de compenser les désordres (inondations et érosion), liés à l'évolution de l'aménagement du territoire ces dernières décennies. A l'étude de ce dossier, le maître d'ouvrage a traité les désordres hydrauliques rencontrés sur la commune de Bernières de manière globale à l'échelle du sous bassin versant. Ainsi, ce projet vise à réduire les débits et les volumes ruisselés à l'échelle du bassin versant global.

Le bureau de la Commission Locale de l'Eau donne :

- *un avis favorable pour la création des ouvrages hydrauliques « Hameau des Portes », « Rue du Clos Prétot » et « Hameau de la Gripperie » sur la commune de Bernières.*

Le Président de la Commission Locale de l'Eau,



Didier FERON